

Printemps 2016

# mon AGGLO

Le journal du Muretain Agglo

[agglo-muretain.fr](http://agglo-muretain.fr)

## Le Muretain : l'axe sud toulousain



## La CAM devient le Muretain Agglo



Le Muretain Agglo est né avec la décision des élus communautaires de donner une meilleure lisibilité et visibilité à notre territoire.

Accompagnant la mise en oeuvre de son projet de territoire, ce nouveau logo donne une meilleure identité à notre collectivité tout en modernisant son expression picturale.

Le journal du Muretain Agglo :  
Directeur de la publication : André Mandement  
Conception et rédaction : Service communication  
Crédits photos : Le Muretain Agglo, Fotolia  
Impression : Cazaux imprimerie  
Imprimé sur papier recyclé  
ISSN : en cours d'attribution  
Tirage : 40 000 exemplaires  
Dépôt légal : à parution  
Nous écrire : monagglo@agglo-muretain.fr

# Nous voulons agir ensemble pour un territoire plus fort



**André Mandement,  
Maire de Muret et  
Président du Muretain  
Agglo fait le point sur  
l'actualité et le travail  
intercommunal.**

**La Communauté  
d'Agglomération du  
Muretain a été créée il  
y a plus de 10 ans. Au-  
jourd'hui elle franchit  
une étape dans son  
développement.**

**André Mandement :**  
Depuis sa création en 2004, la Communauté d'Agglomération du Muretain a parcouru un important chemin. Nos compétences se sont affirmées, notre rôle et notre action sont devenus plus identifiables, la voix de notre territoire est désormais écoutée et respectée. Avec l'ensemble des élus communautaires nous formons une équipe soudée autour d'un projet commun. 2014 aura été une étape importante. Pour la première fois, les délégués communautaires ont été élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, et notre territoire s'est élargi aux communes de Fonsorbes et le Fauga.

**Le Muretain Agglo compte  
aujourd'hui près de 94 000  
habitants.**

**Quels sont aujourd'hui  
les enjeux, les défis qui  
se présentent à vous ?**

**AM :** Je dirais qu'ils sont au nombre de trois.

Le premier est de créer les conditions pour l'accueil des nouveaux habitants.

Notre agglomération bénéficie d'un dynamisme démographique remarquable, l'un des plus importants de France. C'est une chance. Ceci nous conduit à développer chaque année les nécessaires services à la population dans un cadre budgétaire contraint.

Ensuite, au-delà du quotidien, l'autre enjeu essentiel c'est celui du développement économique. Il faut se battre, et nous le faisons avec force, pour attirer de nouvelles entreprises, pour permettre à celles qui existent de se développer harmonieusement et durablement.



**Avec l'ensemble des élus communautaires nous formons une équipe soudée autour d'un projet commun.**



Nous avons des atouts importants, des entreprises dynamiques, des compétences reconnues et sommes déterminés à faire de notre territoire une référence en matière de développement économique et de création d'emplois.

Enfin, nos politiques, et nos actions sont imprégnées de la nécessaire prise en compte environnementale.

Pour mettre en place des actions concrètes visant à atténuer les effets du changement climatique, à encourager la réduction des besoins en énergie, à favoriser le développement des énergies renouvelables, notre territoire vient d'être retenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet « territoire énergie positive pour une croissance verte ».

### **C'est pour répondre à ces défis que vous avez élaboré un projet de territoire ?**

**AM :** Tout à fait. Nous avons construit une feuille de route, à l'horizon 2020, pour proposer un projet de territoire partagé et concerté. Les élus ont déterminé des axes stratégiques forts : **développer le territoire, favoriser la cohésion sociale, rendre l'action publique plus efficace et partagée.**

Nous voulons agir ensemble pour un territoire plus fort. Parallèlement, nous avons fait évoluer notre identité. La Communauté d'Agglomération du Muretain est devenue le Muretain Agglo. Cette évolution, qui s'accompagne d'un nouveau logo, montre que notre territoire a évolué, a franchi une étape, et pris une nouvelle dimension.

### **Quelles sont vos relations avec la Métropole Toulousaine, notamment en matière de transports ?**

**AM :** Nous travaillons dans un climat constructif au sein de Tisséo pour l'amélioration, l'organisation et le développement des transports en commun sur notre territoire. Nous sommes également l'interlocuteur du Conseil Départemental pour les bus Arc en Ciel. Les choses avancent.

### **Et le rapprochement avec d'autres intercos ?**

**AM :** C'est un nouveau défi qui nous attend !

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale sous la présidence du préfet a validé à l'unanimité la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de notre territoire avec celui de

nos proches voisins de la Communauté de communes Axe Sud (Frouzins, Seysses, Roques, Lamasquère) ainsi que les 6 communes des Côteaux du Savès et de l'Aussonnelle.

Beaucoup de travail reste à faire pour transformer techniquement la volonté politique exprimée mais le challenge est exaltant, ambitieux et déterminant.

C'est celui de conjuguer nos forces pour faire de ce nouveau territoire de 26 communes et d'environ 120 000 habitants, le territoire majeur au sud de la Métropole, un



**Plus de facilités de transport, plus d'équipements publics, plus de politiques solidaires, nous devons répondre à tous ces défis.**



territoire attractif, solidaire, pertinent dans son périmètre et dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Un territoire mobilisé pour le développement économique, les transports et les déplacements, le développement durable et la mise en oeuvre de services performants à nos administrés.

André Mandement  
Président du Muretain Agglo

# Le Muretain définit son projet de territoire

Les élus du muretain ont adopté au printemps 2015 leur nouveau projet de territoire. Au service des citoyens et du territoire, ce projet va servir de base de travail pour l'élaboration de différentes actions. Pour suivre ce cap, l'Agglo se construira en s'articulant autour de trois enjeux.

## ENJEU

# 1

**Un développement harmonieux**  
au service du territoire et de ses habitants

L'agglo séduit de nouveaux habitants (+ 10 000 habitants en 10 ans) mais son développement demande aussi d'être maîtrisé pour la qualité de vie de tous. Il s'agit de passer d'un habitat consommateur d'espace, non desservi par du transport collectif et générateur de contraintes (à la fois pour les habitants mais aussi pour la collectivité), à **des logements construits autour des pôles de services**, bénéficiant d'une desserte en transport collectif, économes en espace et énergie. Il s'agit de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et bâti tout en développant une agriculture durable. Développer son territoire, c'est aussi construire **une dynamique économique**, créatrice de richesses et d'emplois, en alliant le développement de projets ambitieux et d'activités de proximité.

### Parole d' élu



**« L'enjeu d'un projet de territoire est de faire en sorte que les élus qui l'ont construit ensemble, le portent et se l'approprient »**

Jean-Louis COLL, Vice-Président chargé du rayonnement territorial

L'Agglo soutient l'économie sociale et solidaire et l'économie résidentielle, productrices d'emplois non délocalisables. Le développement des technologies du futur - numérique et robotique - répond à ces objectifs.

Enfin, la question des mobilités sera particulièrement étudiée, pour promouvoir les mobilités douces et développer le covoiturage et le transport collectif.



Salon ICS - L'innovation au coeur des projets de l'Agglo.

### Parole d' élu



**« L'avenir se prépare grâce à une dynamique commune aux acteurs publics et privés qui doit faire une grande place à l'innovation »**

Thierry SUAUD, Vice-Président chargé de l'aménagement, du développement territorial économique et des transports



ENJEU

2

## Vivre ensemble l'Agglo

Le projet de territoire est un projet **GLOBAL** de développement, c'est-à-dire qu'il se doit d'aborder tous les domaines qui font la vie d'un territoire : l'économie, les services à la population, l'environnement, l'habitat et les loisirs. Il doit s'inscrire dans une démarche de développement **DURABLE**, dans une recherche à la fois de développement économique soucieux d'assurer un mieux être social et de préserver l'environnement. Le projet de territoire vise à privilégier le "Vivre Ensemble", grâce aux cellules de lutte et de prévention contre la délinquance. *L'accès à l'emploi pour tous, l'accessibilité, l'offre de logements en faveur des publics spécifiques, la transition énergétique* ... autant de thèmes qui seront mis en œuvre.



### Parole d'élue



**« Notre développement doit profiter à tous, et favoriser la cohésion sociale entre tous les habitants »**

Jacques TÈNE, Vice-Président chargé de la politique de la ville, cohésion sociale, insertion, habitat.

### Parole d'élue



**« Un nouveau pacte financier équilibré, équitable et solidaire, accompagnera ce projet de territoire »**

Michel PÉREZ,  
Vice-Président en charge des finances

ENJEU

3

## Offrir un service public de qualité équitable et au meilleur coût



Le siège du Muretain Agglo vous accueille au 8 bis avenue V.Auriol à Muret.

L'agglomération et les communes travaillent à organiser le service au meilleur endroit au service de tous.

L'Agglo recherche l'intérêt général, l'équité de traitement entre les usagers et la qualité du service rendu, en apportant une réponse appropriée à chaque demande. En proximité pour certains, à l'échelle de l'agglomération pour d'autres, en fonction des coûts et des besoins identifiés. Il s'agit de définir une vision partagée des investissements structurants, tout en veillant à l'équilibre financier.

### Parole d'élue



**« Travailler au quotidien pour assurer un haut niveau de service toujours plus efficient sur notre territoire »**

Françoise SIMÉON, Vice-Présidente en charge des services aux familles

## Du nouveau pour les transports en commun

Depuis son entrée en 2012 dans TISSÉO, l'Agglo fait évoluer son réseau et son offre de transport en commun pour une plus grande intégration et cohérence générale. Des nouveautés sont attendues en septembre 2016.

- Les lignes de transport à la demande du réseau TAMtam seront remplacées par des lignes régulières ce qui permettra d'éviter les problèmes de réservation et d'améliorer la disponibilité.

- Création de la ligne 117 Express : Muret / Roques / Portet / Basso Cambo (12 aller-retour par jour)

- Remplacement des lignes TransCAM par des lignes régulières, sans réservation, sur la base de 12 aller-retour par jour

### Parole d'élue

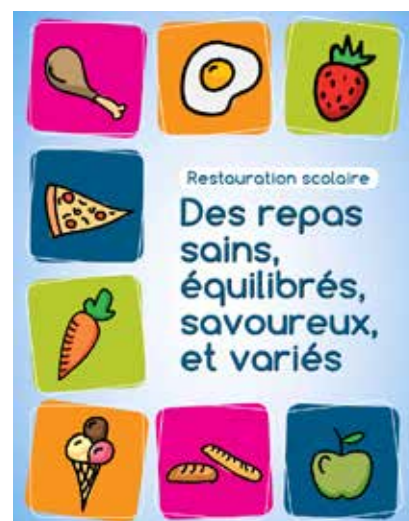


**« Une offre de transports adaptée sur tout le territoire »**

Adeline ROUCHON,  
Députée communautaire  
aux transports



## A table !



L'Agglo a le souci du détail. Tout ce qui est mis dans l'assiette de vos enfants est scrupuleusement préparé et vérifié. Les menus sont élaborés avec une grande vigilance pour respecter l'équilibre alimentaire et développer le goût des saveurs. Prenez quelques minutes pour répondre avec vos enfants au petit quizz qui vous a été adressé avec la brochure sur la restauration scolaire. Les menus sont toujours disponibles sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)

## Du nouveau pour la collecte de vos déchets !

Par souci de respect pour l'environnement, l'Agglo redéfinit par commune et quartier ses jours de collecte des déchets à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Une information précise vous sera adressée à la rentrée.

### Parole d'élue



**« Il est nécessaire d'adapter le service de collecte aux réalités environnementales »**

Daniel ESPINOSA, Vice-Président  
en charge de la gestion des déchets,  
des piscines et du patrimoine





Dès la rentrée, mettez-vous dans le bain, inscrivez-vous !



#### > Activités d'Aqualudia

Les inscriptions seront prises le 4 septembre au forum des associations de Muret et ensuite sur Aqualudia selon les places disponibles.

Aqua Sport, Aquados, Aquaboxing, Aquafitness, Aquagym, etc...

#### > Ecole de natation

Pour les habitants de l'Agglo (sur justificatif de domicile), les inscriptions se feront samedi 10 septembre de 9 h à 12 h.

Pour tous les habitants hors Agglo, les inscriptions auront lieu à Aqualudia samedi 10 septembre de 14 h 30 à 16 h 30, selon les places disponibles.

Renseignements :  
05 61 51 91 00

# Cet été, sport, loisirs et découverte au programme des centres de loisirs.

Adaptés selon l'âge des enfants, les projets d'animation sont élaborés et renouvelés tous les ans. Les animations s'organisent autour de plusieurs thèmes : expression, éveil culturel, sport, danse, activités techniques et scientifiques, arts plastiques, jeux,...

Des activités à la journée, des mini-camps de 3 jours et de multiples séjours sont proposés avec au programme : sports, loisirs, détente et découverte. Sensations et évasions assurées !

Renseignements : 05 34 46 38 60



Inscriptions jusqu'au 27 mai 2016 sur l'ALAE ou ALSH de votre enfant ou [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)



## Un conseiller Info-Energie à votre service

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France. À ce titre, le Muretain Agglo a souhaité renforcer sa politique en matière de maîtrise des consommations énergétiques et de sensibilisation des particuliers à travers la mise en place d'un Espace Info-Energie conventionné avec l'ADEME et la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Info-Energie : par téléphone le lundi, mardi et jeudi au 06.20.47.85.54 ou en écrivant à [infoenergie@agglo-muretain.fr](mailto:infoenergie@agglo-muretain.fr)

Des permanences sur rendez-vous sont également assurées les vendredis matins de 9h à 12h au 8 rue Jean Jaurès à Muret.

#### Parole d' élu



**« Mieux maîtriser notre énergie, c'est préserver notre avenir »**

David-Olivier CARLIER, Vice-Président en charge du développement durable

**HÔTEL COMMUNAUTAIRE  
STANDARD 05 34 46 30 30**

 8 bis avenue Vincent Aurioi  
CS 40029  
31601 MURET Cedex

 Téléphone : 05 34 46 30 30  
Télécopie : 05 34 46 30 21  
accueil@agglo-muretain.fr

 Horaires d'ouverture :  
Lundi au jeudi  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
Vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

 -----  
Les services situés  
à l'Hôtel Communautaire

 Direction Générale des Services  
Communication  
Développement Durable  
Politique de la Ville et Cohésion  
sociale  
Ressources Humaines  
Services Techniques : Patrimoine,  
Voirie

 Pôle Développement Territorial:  
Développement économique,  
Aménagement du Territoire,  
Équilibre social de l'habitat,  
Transports

 Pôle Éducatif : Enfance, Petite-  
Enfance, Asem-Entretien

 Pôle Administration Générale:  
courrier, assurances, affaires  
juridiques

 Pôle Ressources : finances,  
budget, contrôle de gestion,  
informatique, commande  
publique

**SERVICE ENVIRONNEMENT  
05 34 46 30 50**
**Accueil et informations**

 3 avenue du Palarin  
à Portet-sur-Garonne  
lundi au jeudi 8h - 12h / 13h - 17h  
Vendredi 8h - 12h / 13h - 16h

**Déchèteries :**

 Déchèterie de Labarthe-sur-Lèze  
Zone Artisanale - des Agriès  
05 34 46 30 50

 Déchèterie de Muret  
Rue J-F Romieu - Z.I. de Joffrey  
05 34 46 30 50

 Déchèterie de Saint-Lys  
Les Aulières Gironde  
route de Fontenilles  
05 61 91 17 17

**Horaires d'ouverture :**

 - du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (été)  
lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-18h30  
samedi 9h - 18h30

 - du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (hiver)  
lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-18h  
samedi 9h - 18h

**PISCINES**

 Centre Aqualudia 05 61 51 91 00  
80 avenue Bernard IV  
à Muret

 Piscine Communautaire 05 61 72 12 10  
Avenue Salvador Allende  
à Portet-sur-Garonne

 Aqua Bella 05 61 91 73 63  
(ouverte uniquement en été)  
Chemin du Laurent  
à Saint-Lys

**CUISINE CENTRALE 05 61 51 91 70**

 ZI du Mandarin 6 rue du Béarn  
à Eaunes

**C'zAM INFO 05 61 51 84 00**
**CENTRES DE LOISIRS (ALSH)**

Brioudes-Muret	05 61 56 97 57
Pierre Fons-Muret	05 61 51 75 44
Anim'Eaunes	05 61 08 29 11
Labarthe / Lèze	05 62 11 62 68
Pins-Justaret	05 34 47 74 49
Portet / Gne Village	05 61 72 31 81
Portet / Gne Prévert	05 61 41 27 92
Saint-Hilaire	05 34 46 19 04
St-Lys Tabarly	05 61 08 58 09
Pinsaguel	05 62 87 54 16
Roquettes	05 61 72 50 02
Fonsorbes	05 61 91 23 77
Labastidette	05 61 56 09 01
Lavernose-Lacasse	05 61 56 58 92 ou 05 62 23 53 11
Saubens	05 61 41 00 61
Le Fauga	05 62 23 05 97

**ACCUEIL DE LOISIRS  
ASSOCIÉS À L'ÉCOLE (ALAE)**

EAUNES 05 61 08 29 11

FONSORBES	
Béouzo maternelle	05 61 76 80 95
Béouzo élémentaire	05 61 91 68 21
Trépadé maternelle	05 61 91 26 94
Trépadé élémentaire	05 61 91 26 94
Cantelauze maternelle et élémentaire	05 61 91 23 77

LABARTHE-SUR-LEZE 05 62 11 62 68

LABASTIDETTE 05 61 56 09 01

LAVERNOSE-LACASSE	
Maternelle	05 61 56 58 92
Élémentaire	05 62 23 53 11

MURET	
Ox	05 62 23 31 17
E. Hugon	05 61 56 49 12
Vasconia	05 61 51 30 82
P. Fons	05 61 51 75 44
Barry	05 61 44 37 99
Estantens	05 62 23 37 71
J. Mermoz	05 61 51 02 14
St-Exupéry	05 34 46 14 55

PINSAGUEL 05 62 87 54 16

PINS JUSTARET	
Jaurès Élémentaire	05 34 47 74 49
Jaurès Maternelle	05 34 47 77 03

PORTET-SUR-GARONNE	
Clairfont Maternelle	05 61 76 81 99
Clairfont Primaire	05 61 72 51 36
G. Sand	05 61 91 79 63
J. Prévert	05 61 41 27 92
M. Picart	05 61 72 39 66
J. Jaurès	05 61 56 59 96
P. et M. Curie	05 61 40 25 69

ROQUETTES	
maternelle	05 61 72 29 27
élémentaire	05 61 31 97 32

SAINT-CLAR-DE-RIVIERE 05 34 48 01 94

SAINT-HILAIRE 05 34 46 19 04

SAINTE-LYS	
Petit Prince maternelle	05 62 23 72 30
Ayguebelle	05 61 91 28 20
Gazailla	05 61 91 56 49
Tabarly	05 61 08 58 09

SAUBENS 05 61 41 00 61

**STRUCTURES PETITE ENFANCE  
NUMÉRO UNIQUE : 05 34 60 10 40**

 EAUNES 05 61 08 73 94  
Halte Garderie  
25 avenue de la Mairie

 FONSORBES 05 61 91 14 53  
Eclats de rire  
Domaine de Cantelauze

 La maison des lutins 05 62 23 40 59  
Domaine du Banayre  
17 avenue de Provence

 Les copains d'abord 05 34 47 17 12  
205 chemin de la Béouzo

MURET	
Bernadette DIDIER	05 61 51 90 40
48 rue Notre Dame	
La Farandole	05 34 63 11 39
47 chem. de la pyramide	
Crèh'N dodo	05 61 56 90 65
28 bd A. Briand	

PINSAGUEL	
Tom Pouce	05 34 63 16 97
94 bis, rue d'Andorre	

PINS-JUSTARET	
L'Ilot Z'Enfants	05 61 76 95 05
2 route de Saubens	

PORTET-SUR-GARONNE	
Bambou Bambin	05 61 76 16 08
20 rue Joachim du Bellay	

SAINTE-LYS	
Méloïde à petits pas	05 61 91 86 40
1 rue des Glycines	

**Maisons de la Petite Enfance**

 LABASTIDETTE 05 34 48 19 93  
rue des Ecoles

 LAVERNOSE LACASSE 05 34 47 04 00  
chemin de Pujo

 SAUBENS 05 61 44 76 12  
chemin des Graouettes

**LIEUX ACCUEIL ENFANTS PARENTS**

 INFORMATIONS 05 34 46 30 38  
ou 06 13 81 29 91

 FONSORBES  
Mardi 15h - 18h  
Point Accueil Petite Enfance  
523 chemin des Capelliers

 LAVERNOSE-LACASSE  
Lundi 15h - 18h  
Maison de la Petite Enfance  
Chemin de Pujo

 MURET  
Lundi 9h - 12h  
centre social Maimat  
20 rue Joseph Gasc  
et  
Vendredi 9h - 11h30  
Locaux du CLAE de l'école  
maternelle Jean Mermoz  
20 rue du Maréchal Lyautey

 PORTET-SUR-GARONNE  
Mercredi 9h - 12h  
Relais d'Assistantes Maternelles  
Allée du Grand Chêne

 ROQUETTES  
Jeudi de 9h - 12h  
Espace Jean Ferrat  
Chemin de Bordegrosse

 SAINTE-LYS  
Jeudi 15h - 18h  
Relais d'Assistantes Maternelles  
Rue Lamasquère

**RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

 EAUNES 05 61 08 73 94  
25 avenue de la Mairie  
mercredi 14h-17h

 FONSORBES 05 61 91 63 88  
523 Chemin des Capelliers  
Lundi 13 h 30 - 16 h 30 sur rdv  
Jeudi 13 h 30 - 17 h 30 sur rdv  
Mardi 8 h 30 - 16 h 30  
Jeudi 8 h 30 - 17 h 30  
Vendredi 13 h 30 - 16 h 30

 LABARTHE-SUR-LEZE 05 34 48 17 41  
chemin des écoles  
lundi 14h-17h sur rdv uniquement  
mercredi 9h-12h et 14h-16h  
vendredi 14h-17h  
à SAUBENS 05 61 44 74 28  
le jeudi 14h-17h

 LABASTIDETTE 05 61 56 96 83  
rue des Ecoles  
mardi et vendredi 14h-17h

 LAVERNOSE-LACASSE 05 34 47 04 02  
rue Pujo  
lundi 14h-17h sur rdv uniquement  
mercredi 9h-12h et 14h-16h

 MURET 05 61 51 90 43  
48 rue Notre Dame  
lundi 14h-17h sur rdv uniquement  
mardi jeudi vendredi 9h - 12h  
mardi mercredi 14h-17h  
vendredi 14h-16h

 PORTET-SUR-GARONNE 06 15 98 41 64  
lundi 14h-17h sur rdv uniquement  
mercredi 9h-12h et 14h-17h  
jeudi 14h-17h

 ROQUETTES 06 15 98 41 64  
chemin de Bordegrosse  
mardi 14h-16h

 SAINTE-LYS 05 61 76 56 64  
rue Jacobsohn  
lundi 14h-17h sur rdv uniquement  
mardi 14h-17h  
mercredi 9h-12h et 14h-17h  
vendredi 14h-16h

**Navettes TAMtam  
09 77 40 40 70**


Suivez toute l'actualité

agglo-muretain.fr